

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 novembre 2019

Cybermalveillance.gouv.fr accueille cinq nouveaux membres

Le dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr de prévention du risque numérique et d'assistance aux victimes est piloté par le Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA).

Composé d'acteurs publics et privés, répartis en différents collèges (représentants de l'État, d'utilisateurs / victimes de prestataires, et d'offeurs de solutions et de services), cette structure juridique permet l'implication opérationnelle et financière de ses membres.

Lors de l'Assemblée Générale, qui s'est tenue le mercredi 20 novembre 2019 dernier, cinq nouvelles candidatures ont été étudiées et acceptées pour rejoindre le GIP ACYMA.

Au sein du collège "utilisateurs":

- CoTer Numérique
- Mouvement des entreprises de France (MEDEF)
- Fédération Déclic

Au sein du collège "offeurs de solutions et de services":

- Caisse centrale de réassurance (CCR)
- Harmonie Technologie

Cybermalveillance.gouv.fr remercie ses nouveaux partenaires qui se sont engagés à contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur le territoire français.

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Lancé en octobre 2017, Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance. Ce dispositif a été incubé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et avec le soutien des ministères de l'Économie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Il est désormais piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA.

SES PUBLICS SONT :

- les **particuliers**
- les **entreprises** (hors opérateurs critiques – OIV)
- les **collectivités** (hors opérateurs critiques – OIV)

SES MISSIONS SONT :

- l'**assistance** aux victimes d'actes de cybermalveillance
- l'**information et la sensibilisation** au niveau national sur la sécurité numérique
- l'**observation** du risque numérique pour pouvoir l'anticiper

CONTACT PRESSE :

presse@cybermalveillance.gouv.fr

